



Brochure d'information

Direction diocésaine des pèlerinages

16, rue du Barbâtre

51100 REIMS

Tel : 03.26.48.41.08

Courriel : direction.pelerinages.reims@orange.fr

Site Internet : <https://catholique-reims.fr/cat-info/partir-en-pelerinage/>

N° d'immatriculation : IM051170004



Le Sanctuaire de Lourdes propose comme thème pastoral les paroles que Marie, la Mère de Dieu, a confiées à Bernadette Soubirous le 2 mars 1858 :

« Allez dire aux prêtres que l'on bâtit ici une chapelle et que l'on y vienne en procession. »

Je veux qu'on vienne en procession

Cette consigne de la Dame, Bernadette seule l'a entendue. Seule, elle la transmet.

Et voici que depuis un siècle, obéissant à Bernadette, l'Église organise des pèlerinages vers Massabielle.

Si Bernadette n'avait pas été Bernadette, Lourdes ne serait pas devenu le rendez-vous de l'univers chrétien.

Bernadette est la seule à nous avoir révélé Lourdes... Dieu se livre à une âme de choix, mais Il ne se livre qu'à elle. Elle lui suffit.

C'est à partir de ce petit être méprisé que l'énorme mouvement de foules commence, qui ne va plus cesser de déferler du monde entier. Ce petit être à lui tout seul déclenche l'énorme aventure.

Mgr Pierre-Marie Théas,

Évêque de Tarbes et Lourdes (de 1947 à 1970)

Congrès marial international de Lourdes,

Allocution du 15 septembre 1958

Toutes et tous nous sommes appelés à répondre à cet appel de la Vierge Marie à venir en procession, à venir en pèlerinage à la grotte de Massabielle où elle est apparue à Bernadette.

Programme

Ce programme non contractuel peut être modifié pour des raisons inconnues au moment de l'édition de ce document

Vendredi 16 août :

Transport : TGV train spécial 1^{ère} et 2^{ème} Classe / Accueil des pèlerins accompagnés par l'Hospitalité diocésaine (Charleville et Reims)

Gares de départ : Charleville-Mézières, Reims

Samedi 17 août :

Messe d'entrée
Catéchèse sur les processions
Procession mariale

Dimanche 18 août :

Messe internationale
Les pas de Bernadette
Passage à la grotte des pèlerins accompagnés

Lundi 19 août :

Messe à la Grotte
Chemin de Croix

Mardi 20 août

Onction des malades
Célébration de la lumière
Temps d'envoi
Au revoir à Marie
Procession eucharistique

CONDITIONS PARTICULIERES

- Frais d'inscription : 50 €
- Frais de transport : TGV 1^{ère} classe : 275 € / 2^{ème} classe 225 € / ou transport personnel
- Frais d'hébergement : En hôtel en pension complète au choix des participants.

Ce prix comprend :

- L'assurance assistance et rapatriement
- Le livret du pèlerin
- Le cierge pour la procession mariale
- La participation au fonctionnement des Sanctuaires
- Pour les participants ayant retenus un hôtel en pension complète sont compris le dîner le jour d'arrivée et un panier pique-nique le jour du départ

Ce prix ne comprend pas :

- Les boissons, les cafés et les extras personnels
- Les dons et offrandes
- La location d'un fauteuil à l'Abri Saint Frai

Conditions d'annulation :

L'annulation doit être transmise au service des pèlerinage par lettre recommandée (Pèlerinages diocésains 3, rue du Cardinal de Lorraine 51100 REIMS) et par mail (direction.pelerinages.reims@orange.fr) avec si possible les justificatifs circonstanciés.

Le montant des frais d'annulation par personne est le suivant :

- A plus de 31 jours du départ : 50 euros (frais de dossier)
- De 30 à 05 jours du départ : 40 % du prix total TTC
- A 4 jours avant le départ : 100 % du prix total TTC

Pour motif médical justifié seuls les frais de dossier seront retenus.

INSCRIPTIONS : si possible avant le 10 juillet 2024